

Académie N.<sup>e</sup>  
de France

Rome. 28 Février 1820.

167

M. E. Monsieur le Comte de Blacas  
Ambassadeur de S. M. E. C. près le S. Sig.

Monsieur le Comte

Il y a maintenant au Portique du Pantheon de  
échaffaudage pour des mouleurs occupés par le gouvernement  
à mouler le chapiteau de ce portique. M. le Comte de  
Majordome à qui j'ai demandé pour deux sculpteurs  
la permission de mesurer ce chapiteau & son établissement  
n'a point requis à cette demande; il a seulement permis  
qu'ils profitassent de la présence de ces fronts, tant  
qu'ils travailleront les mouleurs; après quoi ils doivent  
être immédiatement enlevés. Mais le travail du  
moulage & celui de mesurer sont non seulement tout différent  
Mais encore l'un empêche l'autre. De sorte que la  
permission est illusoire.

Les sculpteurs demandent à user de ces fronts  
durant 15. ou 20 jours après le travail du moulage  
terminé: Le M. le Comte de Majordome ayant perdit ces  
artistes ne peuvent plus espérer de rien obtenir de S. M. E. C.  
Néanmoins la bonté de S. M. E. C. à leur demande.  
Je supplie donc de vouloir bien l'appuyer auprès de  
M. le Comte de Majordome. On ferait un très grand tort  
aux artistes si on leur interdisait la faculté de mesurer et  
d'examiner depuis l'architecture antique.

J'ai avec le plus profond respect

Monsieur le Comte, de votre Excellence  
Lettre humble & très obéissant  
serviteur C. Chevreux